

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 3 (1988)
Heft: 9: Gazette

Vorwort: Editorial
Autor: Vonesch, Gian-Willi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le NIKE, déjà trois ans! Depuis janvier 1986 et jusqu'à la fin de ce mois le Fonds national suisse, dans le cadre du Programme national de recherche 16 (PNR 16) 'Méthodes de conservation des biens culturels', a osé tenter 'l'expérience NIKE'. Pendant trois ans, les collaborateurs du NIKE, encouragés par le Fonds national, soutenus par de nombreux amis et aides, ont pu mettre sur pied le 'Centre national d'information pour la conservation des biens culturels' et ainsi accumuler les premières expériences nécessaires à la réalisation d'une tâche aux multiples aspects ayant pour objectif la conservation des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers. L'énorme engagement de nombreuses personnes, le courage d'oser entreprendre quelque chose de nouveau et de vouloir le mener à bien et le soutien des instances supérieures ont porté leurs fruits. Après trois années d'existence, le NIKE, devenu juridiquement une association organisée et structurée, peut continuer son travail grâce à la reconnaissance par de nombreuses associations, organisations et sociétés et grâce au solide appui des pouvoirs publics. Cette confiance acquise au fil des ans accordée au NIKE exige quelque chose en contrepartie: 'l'Association de soutien au NIKE' et les collaborateurs du NIKE feront tous les efforts pour accomplir leur tâche avec engagement et la mener à bien avec toute l'énergie nécessaire afin d'être à la hauteur des espoirs et des attentes de ceux qui croient dans le NIKE.

Nous aimerions ici prendre le temps de remercier le Fonds national suisse et sa division IV, le groupe d'experts et la direction du programme PNR 16 ainsi que le directeur du projet NIKE. Nous remercions également le Département fédéral de l'intérieur ainsi que les nombreux cantons et villes qui permettent au NIKE de continuer à exister. Le NIKE, symbolisé par la Victoire de Samothrace, va donc poursuivre avec élan et engagement sa tâche au service des biens culturels et de leur conservation.

Avec les meilleures salutations de l'équipe du centre NIKE

Gian-Willi Vonesch
Directeur du centre NIKE